INVITATION

Que faire pour se prémunir des incendies de forêts?

Réunion sur le terrain

Samedi 6 avril 2023, de 09h00 à 12h00

Rendez-vous au parking de la salle polyvalente Rue du Stade, 68290 MASEVAUX (plan au verso)

Madame, Monsieur,

Avec le soutien de

Office National des Forêts

Dans le cadre du réchauffement climatique, les incendies de forêts ont tendance à se multiplier et à engendrer une destruction du patrimoine forestier. Comment se prémunir au mieux de ces catastrophes ? Quelle est la réglementation concernant l'usage du feu en forêt ? Comment réagir en cas de début d'incendies ?

Nous avons le plaisir de vous inviter à la réunion « rencontrons-nous » consacrée à cette thématique si particulière avec le Service d'Incendie et de Secours (SIS) du Haut-Rhin, l'Office National des Forêts, la Chambre d'Agriculture d'Alsace et le Centre Régional de la Propriété Forestière du Grand-Est.

SAPEURS POMPIERS HAUT-RHIN INCENDIE SECOURS

Les participants intéressés pourront prendre un repas en commun à l'issue de la réunion. Les modalités d'inscription à cette réunion sont précisées au verso. **Merci de préciser votre participation au repas lors de votre inscription**.

Au plaisir de vous rencontrer le 6 avril prochain, nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE ALSACE

Président de la fédération Forestiers d'Alsace

Jean-Marie BATOT

Président de l'association forestière de la Vallée Doller Thur

Jacques ADAM

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité

CNPF Grand Est

FORESTIERS D'ALSACE

Plan de localisation à Masevaux

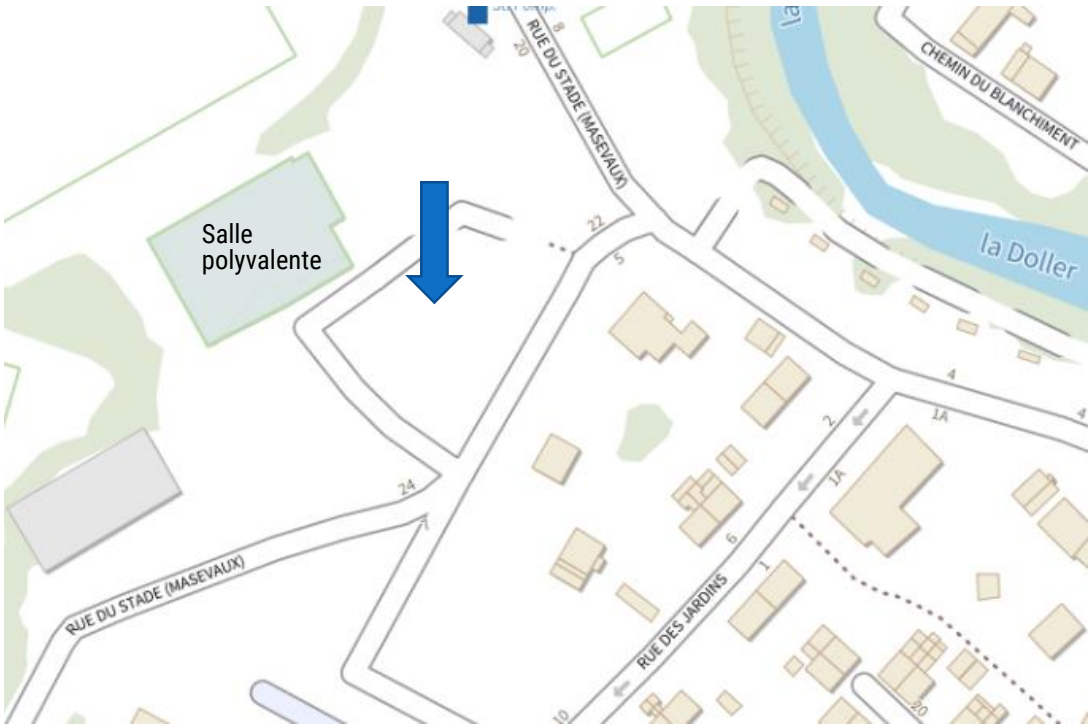

Une réunion gratuite et ouverte à tous, animée par le Lt-Colonel Gilles TRIBALLIER du Service d'Incendie et de Secours du Haut-Rhin, Samuel JEHL, conseiller à la chambre d'agriculture d'Alsace, Thierry ZIEGLER, Responsable de l'unité territoriale de l'ONF de la vallée de la Doller, Thierry BOUCHHEID et Ninon WEHRLE du CRPF Grand-Est.

Au programme

- **Rappel de la loi incendie et de la réglementation du feu en forêt**
- **Prévention : les bons gestes à adopter**
- **La nécessité d'entretenir vos parcelles de forêt**
- **Que faire si vous êtes témoin d'un incendie ?**

Pour vous inscrire

Inscription obligatoire avant le 28 mars. Merci de préciser le nombre de participants au repas (à votre charge) et vos coordonnées.
Par mail : crpfstrasbourg@cnpf.fr ou téléphone : 03 88 19 55 50 / 07 48 73 03 12.

Conformément à la législation en vigueur relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données à caractère personnel. Vous bénéficiez, en outre, de la possibilité de limiter ou de vous opposer au traitement qui vous concerne. Vous disposez, de plus, du droit à la portabilité de vos données. Pour toute information, contactez dpo@cnpf.fr

Réunion forestière

Centre National de la Propriété Forestière